

Communauté de Communes
du Plateau de Lannemezan
1 place de la république
65300 LANNEMEZAN



Nombre de Conseillers Communautaires :
- en exercice : 82
- présents titulaires : 61
- présents suppléants : 7
- procurations: 11
- absents : 3
- ayant pris part au vote : 79

DÉLIBÉRATION n° 2017/31

L'an deux mille dix-sept et le 03 mars à 19 heures, le Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 20 mars 2017, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents titulaires : Mesdames et Messieurs, Monique MARTIN, Daniel LERBEY, Bruno FOURCADE, Roger LACOME, Maurice LOUDET, Jean Louis FOGGIATO, Philippe SOLAZ, Hervé CARRERE, Michel PUECH, Henri FORGUES, Jean-Marc BEGUE, Jean-Claude JACOMET, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Jean-Claude CLARENS, Jean-Paul LARAN, Jean-Marie VIGNES, Alain PIASER, Patrick DARRE, Catherine CORREGE, Eric DOUTRIAUX, Gilbert FOURCADE, Alain DUCASSE, Jean BRILLOUET, Céline CASSAGNEAU, Maurice CABARROU, Olivier CLEMENT-BOLLEE, André QUINON, Elisabeth DUCUING, Jean-Pierre DUTHU, Nathalie SALCUNI, Bernard PLANO, Gisèle ROUILLON, Alain DASSAIN, Madeleine SERIS, Françoise PIQUE, Alain MAILLE, Jean-Marie DA BENTA, Pierre DUMAINE, Nicole MARQUIE, Emmanuelle URVOY, Isabelle ORTE, Jean-Pierre CABOS, Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES, Dominique DEMIMUID, Jean-Louis VIAU, Michel SICARD, Suzanne SIMOIS, André DUPOUTS, Joëlle VIGNEAUX, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, Joël DEVAUD, Aimé COURTADE, Valérie DUPLAN, Jean-Paul COMPAGNET, Gérard SABATHIE, André RECURT, Joëlle ABADIE, François DABEZIES et Didier FAVARO.

Présents suppléants : Stéphanie VIELCAZALS (remplace Jean-Marc DUPOUY), Pierre DUCAY (remplace Elie FOURCADE), Norbert CARRERE (remplace Jean-Marie DUTHU), Colette CAZENAVE (remplace Bernard PRIEUR), Jean-Charles LAUREYS (remplace Jacques LAUREYS), Véronique MAZOUÉ (remplace Claude GAYE), Florent LAY (remplace Elisa PANOFRE),

Titulaires ayant donné procuration : Albert BEGUE à Maurice LOUDET, Fabienne ROYO à Jean-Paul LARAN, Pascal LACHAUD à Hervé CARRERE, Monique KATZ à Rose-Marie COLOMES, Loïg LE RUN à Bruno FOURCADE, Jean-Manuel CAMACHO à Gisèle ROUILLON, Zoulikha CHEBBAH à Alain MAILLE, Stéphanie LAGLEIZE à Nicole MARQUIE, Pascal AUDIC à Isabelle ORTE, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES, Guy RAYNAL à Joël DEVAUD.

Objet : demande de subventions pour les réserves incendie de Mauvezin et Bonnemezon

Monsieur le Président propose aux membres du conseil communautaire de présenter au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017 et du Fond d'Aménagement Rural 2017 l'opération suivante :

Installation d'une réserve incendie de 60 m³ sur les communes de MAUVEZIN ET DE BONNEMAZON

A titre indicatif, le montant des devis établis par les Entreprises Pomes Darré et Patrick Serres s'élève à la somme totale hors taxes de 39 297 €, soit 47 156 € T.T.C

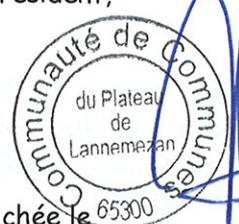
Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- demande de présenter l'opération intitulée « Installation de réserves incendie à MAUVEZIN, BONNEMAZON » au titre de la D.E.T.R. 2017 et du FAR 2017,
- adopte le plan de financement prévisionnel ci-dessous :
 - o Coût hors taxes estimatif : 39 297 €,
 - o DETR : 15 718,80 €,
 - o FAR : 11 789,10 €
 - o Autofinancement : 11 789,10 €.
- décide d'inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2017,
- sollicite auprès de Madame la Préfète des Hautes-Pyrénées, et auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental la prise en compte de cette opération au titre de la D.E.T.R.2017 et du FAR 2017

Pour copie conforme,

Le Président,



Affichée le 65300
16 MARS 2017